

Déclaration préalable de la CFE-CGC : demande de supplément d'intéressement

«Thomas Buberl a annoncé «une très bonne performance en 2022 en dépit d'une conjoncture difficile, preuve de la résilience de notre modèle». [...]

Après l'annonce de ces résultats exceptionnels pour le Groupe, tirés par ceux d'AXA en France dont nous sommes très fiers, **les salariés s'attendent à percevoir les fruits de leur investissement en 2022.** [...]

Nous, la **CFE-CGC**, au-delà de la satisfaction que nous partageons à la vue des résultats, **souhaitons naturellement que l'engagement de tous les salariés d'Axa en France [...], puisse être récompensé au titre de l'intéressement à venir.** Les actionnaires ne doivent pas être

les seuls à se partager la valeur.

La CFE-CGC, à l'écoute des salariés d'AXA en France, vous demande de distribuer un supplément d'intéressement comme la loi vous y autorise.

A l'heure où le groupe AXA a des revenus exceptionnels, il utilise en partie cet argent pour racheter ses propres actions.

Les salariés doivent également en profiter à travers une contribution exceptionnelle.

Une reconnaissance fortement méritée qui permettra de consolider l'engagement des collaborateurs en 2023, à quelques mois de la présentation du plan stratégique 2024/2026 [...] »

Expertise ALHIS Local Solutions : Avis unanime défavorable !



S u i v a n t l'expertise du cabinet ISAST, et nos rencontres avec les salariés i m p a c t é s , l'ensemble des

élus du CSE a rendu un avis défavorable suite à la survenance brutale de l'arrêt de l'activité commerciale Local Solutions, entraînant la perte de 5 emplois et ayant des conséquences sur l'activité des équipes connexes (Souscription, DT Comptes...)

L'ensemble des élus regrette vivement l'absence du médecin du travail qui avait pourtant été sollicité, du fait des Risques Psycho-Sociaux pesant sur certains collaborateurs Aujourd'hui, d'une part les commerciaux doivent retrouver un

poste dans le Groupe et d'autre part des souscripteurs veulent quitter le service de peur de son dépérissement

Les 5 membres de l'équipe commerciale vont se voir appliquer l'accord GPEC : proposition de poste par la RH pour une mobilité interne, ou externe (Congé Mobilité, Projet Personnel...)

La Direction nous a indiqué que **les postes à pourvoir leur seraient « réservés »** sans pour autant garantir la priorité par rapport à d'autres candidats. Devant les éventuelles difficultés de reclassement, **la Direction s'engage à ne procéder à aucun licenciement** et à trouver des solutions innovantes pour les reclassements.

Suite en page 2

A la demande des élus, les **souscripteurs, n'étant pas éligibles à l'accord GPEC, bénéficieront d'un accompagnement RH renforcé** pour ceux qui le souhaitent

Vos élus **CFE-CGC** ne seraient pas surpris de voir un nouveau dossier Local Solutions présenté dans quelques temps...

Pour + d'info sur le projet, voir notre tract du **CSE de janvier 2023**



Sarah DUPORT

Commission Santé Sécurité et
Conditions de travail
sarah.duport@axa.fr
06 60 65 12 65



Alain HERRISSON

Commission Emploi Formation
Egalité
alain.herrisson@axa.fr
06 48 08 03 64

Information/Consultation sur le projet d'ajustement d'organisation de DERE (Christophe Parent)

Les équipes Marketing et Relations Clients ont pour objectif d'accompagner le client dans les différentes étapes clés du contrat

Pour cela la Direction envisage les aménagements suivants :

- L'équipe Marketing opérationnel se verrait rattachée à l'équipe Relations Clients
- Les pôles SC Adhérents et Qualité Clients se verraient regroupés dans une équipe renommée Service Clients & Qualité.

Pas d'impact sur la composition des équipes, leurs missions, et leurs périmètres d'intervention, ni sur les classifications, les fonctions et le site de rattachement mais un changement de rattachement hiérarchique pour les collaborateurs.

Le manager du pôle Service Client Adhérents aura une responsabilité d'expertise dans sa nouvelle équipe.

La CFE-CGC interpelle la Direction sur le départ de 4 salariés dont 1 manager qui inquiète les collaborateurs quant à la charge de travail et leur capacité à remplir leurs missions dans ces conditions de sous-effectif.

La CFE-CGC demande ce que la Direction compte mettre en œuvre pour remédier à cette situation ?

La CFE-CGC demande également si elle prévoit dans le futur une mutualisation avec les équipes Marketing Opérationnel Santé & Prévoyance.

La Direction reconnaît un sous-effectif et a ouvert des postes. Il y a des candidats, mais le recrutement ne pourra être validé qu'après l'arrivée du nouveau manager au 1er juin. Pas de poste supplémentaire prévu mais il est envisagé la possibilité d'avoir recours à 1 CDD.

La Direction travaille parallèlement sur la priorisation de certains actes pour réduire la charge

Enfin la Direction indique aussi qu'il n'y a pas de projet de mutualisation.



Sarah DUPORT

Commission Santé Sécurité et
Conditions de travail
sarah.duport@axa.fr
06 60 65 12 65



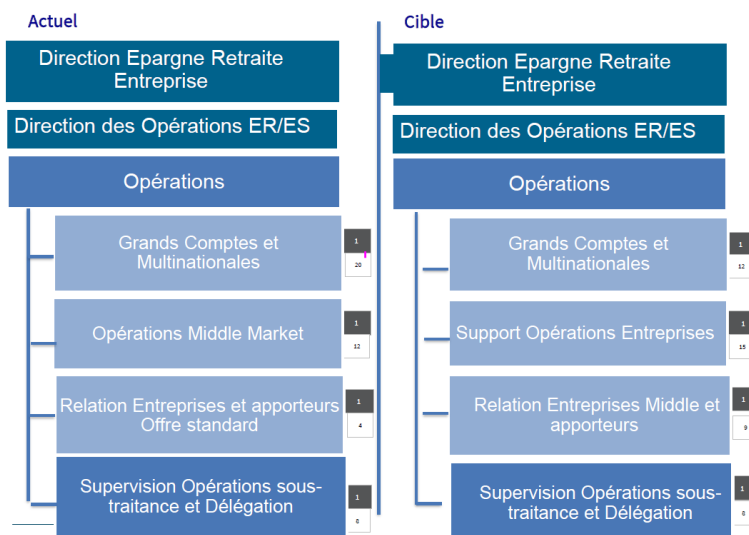
Veronique FONTAINE

veronique.fontaine@axa.fr
06 85 28 60 08

Scoop : Information sur un ajustement d'organisation à la DERE !

La Direction nous a présenté par surprise un projet d'ajustement d'organisation, non prévu à l'Ordre du jour .

Il consisterait à rééquilibrer les effectifs des différentes équipes composant la Direction des Opérations, sans changement d'activité pour les collaborateurs, mais avec changement de rattachement pour certains d'entre eux.



Vos élus **CFE-CGC** s'**étonnent** de ce procédé, car ce dossier aurait dû faire l'objet d'une information inscrite à l'Ordre du Jour, voire d'une consultation avec avis du CSE.

Vos élus **CFE-CGC** **émettent** des doutes sur l'absence de changement à terme dans les activités des collaborateurs.

La Direction, pressée de mettre en place cette nouvelle organisation, et refusant la consultation, s'est résignée à informer les salariés concernés et ne la mettre en application qu'après le CSE du mois prochain.

Projet d'extension de la sous-traitance d'activités au sein des Services Clients à la DSP : Nouvel Avis unanime défavorable !

L'ensemble des élus du CSE a rendu un avis défavorable sur la suppression brutale des services Inforce Prévoyance à Val de Fontenay et Souscription Santé Individuelle à Marly-le-Roi.

Devant l'insistance des élus sur l'émotion causée par ces fermetures, constatée par vos élus la DRH reconnaît des situations de détresse chez certain.e.s salarié.e.s la conduisant à faire intervenir le médecin du travail et à suivre avec attention la situation de chacun.e (Risques psycho-sociaux

forts). La DRH reconnaît que l'ancienneté moyenne des collaborateurs dans les postes est élevée et rend le reclassement sur d'autres métiers plus difficile.

La DRH s'est engagée également à trouver des solutions sur mesure, notamment au vu du peu de poste non cadres chez Santé Collectives, à fortiori sur les sites de Marly et de Val de Fontenay.



Suite en page 4

La Direction s'est engagée à maintenir l'activité de chaque collaborateur jusqu'à ce chacun.e ait trouvé un poste ou ait choisi un des dispositifs de mobilité prévus dans la GPEC ; Toutefois, la DRH s'est aussi fixée comme objectif d'aboutir à 100% de reclassements d'ici l'été, avec l'assistance d'un cabinet externe qui l'accompagne pour les mobilités externes.

Vos élus CFE-CGC suivront avec attention l'évolution des reclassements et solutions de mobilité opérés chaque mois en CSE et à la rencontre directe des salarié.e.s

Pour + d'info sur le projet, voir notre tract du [CSE de Février 2023](#)



Joel GLORIOD
joel.gloriod@axa.fr



Alain HERISSON
Commission Emploi Formation
Egalité
alain.herisson@axa.fr
06 48 08 03 64



Stephane CABANIE
stephane.cabanie@axa.fr
06 81 60 90 20

**L'ensemble des avis est à votre disposition,
n'hésitez pas à nous en faire la demande.**

